



Par décision du Conseil Collégial du 3 octobre 20

Il a été convenu que les adhérents suivants :

Françoise Baumet

Dominique Charles

Alain Mistral

Patrice Schwartz

Anne-Catherine Zoé

Sont habilités à organiser et accompagner les randonnées du mardi, du dimanche et les randonnées urbaines qu'ils auront reconnues et proposées au Conseil Collégial et après approbation de ce dernier.

L'administratrice générale

Liliane ROCCHIA